

Violences coutumières

Le calvaire de Lubna, jeune Moyen-Orientale victime d'un crime d'honneur

Pour avoir osé divorcer d'un mari violent, elle a subi les foudres de sa famille qui l'ont laissée handicapée. Témoignage

Bernard Bridel

Elle se fait appeler Lubna et préfère ne pas nommer le pays du Moyen-Orient dont elle vient. Réfugiée en Suisse depuis l'été 2014, elle doit sans doute la vie à la Fondation Surgir qui est parvenue à l'exfiltrer, mettant fin - en partie tout au moins - à des années de peur, de souffrance et d'abandon. Assise dans sa chaise roulante, quelque part à Lausanne, le corps meurtri et amputé de la jambe gauche, Lubna témoigne. Pour elle, mais aussi pour toutes ces femmes qui subissent les pires violences. Et pour celles qui sont tout simplement exécutées par un membre mâle de leur famille, au nom d'un code d'honneur aussi archaïque que barbare.

Le calvaire de Lubna a commencé il y a une dizaine d'années, avec son mariage. Alors âgée de 25 ans, et sans qu'elle ait eu son mot à dire, cette fille d'une famille aisée de la capitale a dû prendre pour époux un homme beaucoup plus vieux qu'elle. Professeur à l'université, Monsieur se révèle très vite d'une extrême violence avec sa jeune épouse qu'il bat régulièrement. Lubna essaie d'en parler à sa famille. En vain.

Dix-huit balles dans le corps

Un jour, le mari s'empare d'un couteau qu'il plante dans le bras de Lubna. Alerté, un voisin appelle la police. Lubna est prise en charge par l'Unité de protection de la famille et entame une procédure de divorce. Pour éviter toutes représailles de ses proches qui voudraient laver dans le sang le déshonneur d'un divorce, Lubna est placée dans une prison pour femmes. Elle y restera trois mois. Abandonnée de tous, elle commet plusieurs tentatives de suicide avant d'être «libérée», la directrice ne voulant pas être tenue pour responsable d'un suicide



Pour Jacqueline Thibault, présidente et fondatrice de la Fondation Surgir, que l'on voit ici en conversation avec Lubna, «il faut plusieurs années aux victimes de crime d'honneur pour se refaire une vie à l'étranger et devenir autonomes». PATRICK MARTIN

dans son établissement.

Depuis le petit hôtel où elle est descendue, Lubna contacte son père qui lui recommande de rester éloignée de la famille. Mais Lubna veut le voir. Elle qui ne sait pas conduire loue une voiture

pour se rendre à la station-service que son père possède en ville. En chemin, ce qui devait arriver arrive: elle a un accident. Blessée au visage, elle est amenée au poste de police. Ni son père ni l'oncle qu'elle appelle ne veulent payer la

caution pour la faire sortir. Finalement un couple d'amis viendra la chercher.

Le cauchemar de Lubna va commencer. A peine la voiture dans laquelle elle se trouve s'est-elle éloignée du poste de police

que deux véhicules conduits par deux de ses oncles la bloquent. Lubna est forcée de monter avec l'un des frères de son père. Emmenée dans un lieu isolé, Lubna doit sortir de la voiture. Un de ses oncles braque une arme sur elle et

tire. Elle tente de se réfugier sous la voiture. Les coups de feux continuent. On trouvera 18 balles dans son corps: 11 dans la jambe gauche, 6 dans la droite et une dans le côté. Croyant sa nièce morte, l'oncle appelle le petit frère de Lubna âgé de 17 ans pour lui dire que sa sœur est morte. Arrivé sur place, le jeune homme voit que Lubna vit encore. Il réussit à mettre en fuite l'oncle. Et conduit sa sœur à l'hôpital.

Sa jambe gauche amputée

Le récit de Lubna devient de plus en plus glaçant. Elle raconte péle-mêle ses longs mois de souffrance et de désespoir dans les hôpitaux, les innombrables opérations qui, au bout du compte, ne permettront pas de sauver sa jambe gauche rongée par les vers. On la lui amputera un 27 juillet lors d'une opération qui durera neuf heures. Mais le châtimement de Lubna n'est pas que physique. Son oncle ne cesse de faire pression sur elle, fait accuser son petit frère d'avoir tiré sur elle (un mineur risquant une peine de prison plus courte qu'un adulte). Lubna est à bout et ne doit sa survie qu'au soutien de quelques rares amis.

«A la mort de mon père - le seul qui m'aimait, mais ne pouvait pas m'aider - la femme qui m'a mise au monde (ndlr: Lubna ne parle jamais de sa mère) m'a interdit de voir sa dépouille.» Sa famille veut la forcer à renoncer à l'héritage. Au tribunal, elle refuse de signer. En sortant, l'un de ses frères sort une arme et tire sur elle. La balle se fiche dans sa prothèse. Pour Lubna, qui a entre-temps rencontré une avocate travaillant pour la Fondation Surgir, il est grand temps de partir. La prochaine fois, on ne la ratera pas. «J'ai eu une semaine pour quitter mon pays. Sans rien dire à personne.»

Arrivée en Suisse il y a deux ans, Lubna y a obtenu le statut de réfugié. Mais sa vie n'est pas simple ici. Entre apprentissage du français, soins médicaux et démarches administratives, les difficultés ne manquent pas pour cette femme volontaire qui veut reprendre des études pour devenir avocate. «Je ne m'en plaindrais pas, conclut Lubna, si je n'étais pas harcelée par un réfugié syrien contre lequel la police ne fait rien...»

Quinze ans de lutte contre les violences sexistes et coutumières

Aide La Fondation Surgir (www.surgir.ch) célèbre cette année son 15e anniversaire. «C'est Edmond Kaiser, avec qui j'ai longtemps travaillé à Terre des hommes, qui m'a encouragée à lancer cette organisation d'aide aux femmes victimes de crimes d'honneur», explique Jacqueline Thibault, la présidente fondatrice de Surgir.



Sauvetage La fondation est active au Moyen-Orient et en Inde, où elle travaille avec des ONG locales. S'il est impossible de sauver les victimes dans leur pays, Surgir organise leur sauvetage en Suisse, en France ou en Italie. A ce jour, une centaine de femmes ont été exfiltrées, dont une soixantaine vers la Suisse. Dans notre pays, au moins trois cas d'assassinat ont été enregistrés depuis 2005.

Conférence et festivités Mardi 27 à 18 h à l'aula de la HEP à Lausanne, Jacqueline Thibault donnera une conférence sur le crime d'honneur. Le 4 octobre à 20 h 30 à la cathédrale de Lausanne, la Grande Messe en ut et d'autres œuvres de Mozart seront interprétées pour les 15 ans de Surgir par le Chœur de la HEP, l'Ensemble vocal Arpège et Die Freitagsakademie. **B.B.R.**

PUBLICITÉ

24 heures

Partenariat

Samedi 8 octobre 2016

Rencontrez les artisans de la Migros, avec la balade «De la région.»!

Montricher

Départ et arrivée à la Grande Salle de Montricher.

Itinéraire au coeur du village de Montricher à la visite des producteurs Migros, membres du label «De la région.»

Durée de la balade et des rencontres: 5 km, 3 h 30 environ.



Les dégustations proposées:

- Accueil café-croissants
- Curiosités boulangères, du producteur Eclair Vuilleumier à Ecublens
- Déclinaisons de féra, de la pêcherie Wolf à Chevroux
- Variétés autour de la tomate, du maraîcher Prim'Vert à Yens
- Spécialités de charcuterie de la Boucherie de Sévery
- Fromages de la Fromagerie Gourmande à Montricher
- Douceurs aux pommes du maraîcher Léman Fruits à Etoy

Une visite de la Fromagerie Gourmande sera également proposée, dans le cadre de la journée.

Inscriptions:

Inscriptions et conditions sur baladedelaregion.24heures.ch ou auprès de Loïse Delacretaz les lundis et mercredis au numéro direct 021 349 43 88.

Départs échelonnés à partir de 9 heures/ 15 personnes maximum par groupe
Parking à la cantine des Ages

Prix abonnés 24heures et membres Cumulus: CHF 25.-
Prix non-abonnés/non-membres: CHF 30.-
Prix enfant (0-11 ans): gratuit
Prix enfant (12-16 ans): CHF 10.-